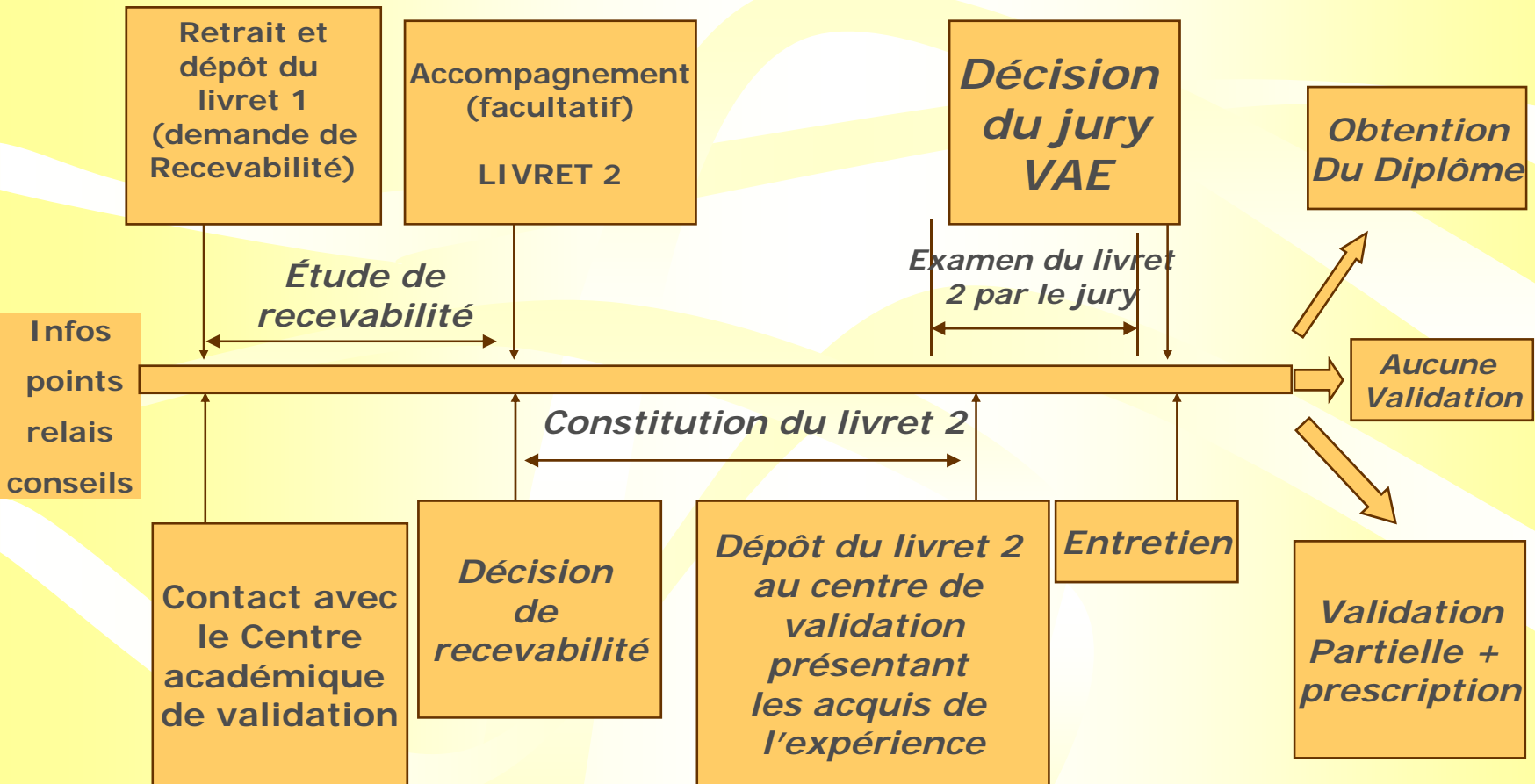


# VAE DEES

Un dispositif de soutien  
BASS dispositif CPNE  
Mis en place par UNIFAF

# Principales étapes d'une démarche de V.A.E



# Étapes pour constitution du livret 2

- Appropriation du référentiel professionnel
  - Identifier les compétences, les savoir-faire et savoirs de référence.
- Bilan de l'expérience
  - Mise à plat des expériences : lister les emplois et fonctions bénévoles en lien ou non avec le diplôme
  - Identifier celles ayant un lien avec le DEES par comparaison au référentiel

# Bilan de Positionnement

- Reprendre et analyser l'ensemble des expériences du candidat en rapport au référentiel.
- Le centre de bilan fait l'hypothèse des fonctions ou compétences « validables ».
- Définition d'un parcours complémentaire
  - actions de formation (objectifs, contenu,...)
  - Mises en situation expériences concourant à l'élargissement de ses connaissances (public, mode de prise en charge, type d'intervention..)

# Accompagnement méthodologique

- Appui pour constitution et rédaction du dossier VAE
  - Le choix des situations de travail significatives
  - Le repérage des compétences
  - Le recensement des éléments de preuve
  - La sélection et la hiérarchisation des éléments de preuve
- Préparation à l'entretien avec le Jury
  - Valorisation au delà des situations présentées dans le dossier
  - Anticipation des questionnements possibles du Jury
  - Simulation de situation d'entretien avec un Jury